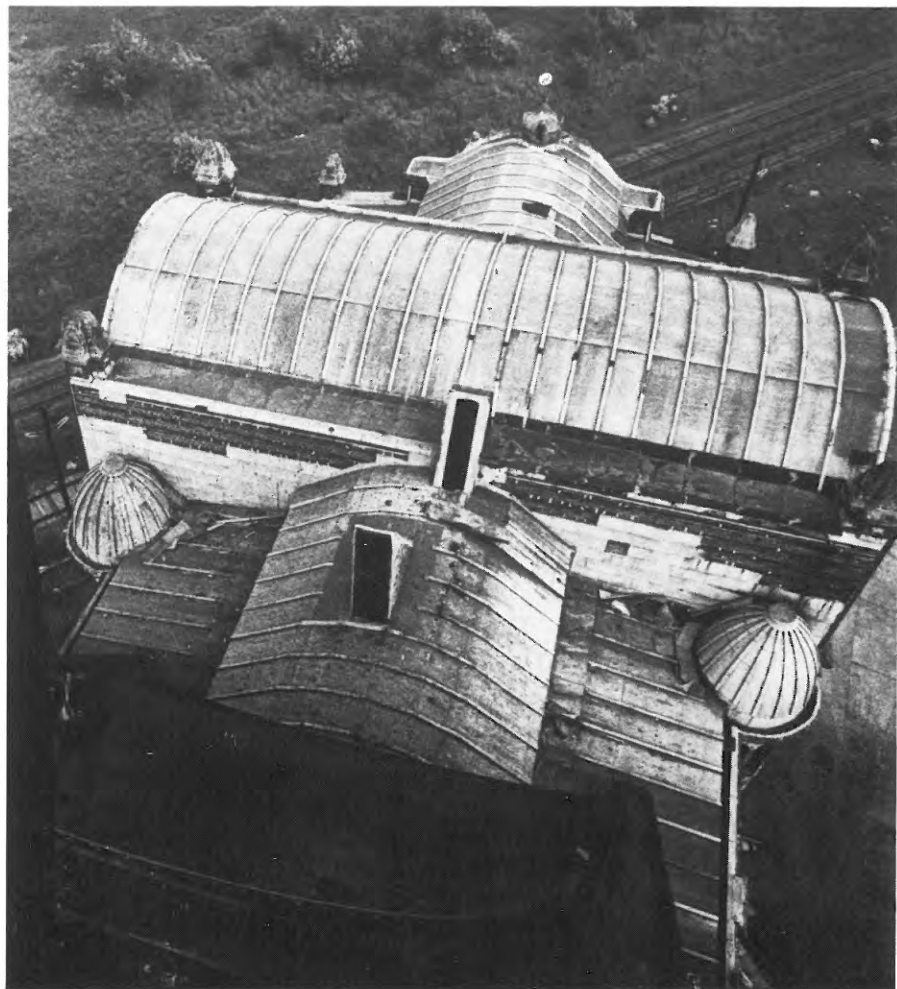


Patrimoine Industriel



N° 15 — JUIN 1989

BULLETIN PERIODIQUE DE L'A.S.B.L «PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES»



Sommaire

Articles et notes

P. GOSSELAIN: *Friches industrielles. Causes, finalité de gestion, propositions* 1

M. BRUWIER: *Bilan des activités d'Archéologie Industrielle en Belgique francophone* 10

Notes 14

Publications 20

Classement et Réaffectation 25

Informations et agenda 26

Vie de l'association 33

N'OUBLIEZ PAS VOTRE COTISATION: VOIR AU DOS DE LA COUVERTURE

Photo de couverture: Le charbonnage de Wéristen
(Photo J.L. Deru)

Friches industrielles

Causes - Finalité de gestion - Propositions

Conférence du Cycle de formation permanente en Urbanisme et Aménagement du Territoire, organisé en automne 1988 par l'Association des Urbanistes de l'U.C.L.

INTRODUCTION

Le problème posé par la rénovation des friches industrielles ne peut être dissocié du projet que la communauté wallonne établira pour aménager son territoire, développer son économie et améliorer son cadre de vie.

Aux termes de l'article 1^{er} du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme : l'aménagement du territoire est conçu tant au point de vue économique, social et esthétique que dans le but de conserver intactes les beautés naturelles de la Région Wallonne». Pour promouvoir le «développement intégral harmonisé de l'être humain» (P. Lebreton) l'aménagement du territoire doit notamment se livrer à une gestion du patrimoine collectif.

Cette gestion comporte :

- la *conservation* du patrimoine «naturel» et construit, qu'il s'agisse de la protection du milieu biologique, ou de celle des monuments, ensembles et sites urbains ou ruraux, expressions d'une culture;
- la *rénovation* du patrimoine dégradé : ce sont les objectifs poursuivis par la rénovation urbaine, la rénovation rurale et l'assainissement des sites d'activité économique désaffectés;
- L'*accroissement* du patrimoine bâti : c'est le choix des équipements et des infrastructures de nature diverse propres à accroître la prospérité matérielle.

Cet accroissement se traduit souvent par une réduction du patrimoine naturel ou rural.

L'assainissement des friches industrielles forme donc l'un des objectifs de la rénovation du capital dégradé qui constitue elle-même l'un des aspects d'une saine gestion du patrimoine de la collectivité régionale.

Un inventaire permanent des friches industrielles

Pour entreprendre avec cohérence une action, il importe de connaître les caractéristiques de l'objet à traiter. Selon J. PIERSON, Directeur

de l'Etablissement public foncier pour la Métropole lorraine (E.P.M.L.) les friches industrielles présentent des situations différentes résultant de l'incidence de deux facteurs :

- *l'état du site* avec ses avantages et ses contraintes : sous-sol, relief, superficie, environnement, desserte, bâtiments, pollutions;
- *le contexte économique* : favorable ou dépressif et ses effets sur la démographie, le marché foncier, la fiscalité locale etc...

De leur combinaison on peut distinguer trois groupes de friches;

- les sites comportant de bonnes potentialités dans un contexte économique dynamique : ils trouvent assez rapidement une nouvelle affectation, ce sont plutôt des «jachères industrielles»;
- les sites moins riches de potentialités ou dans un contexte économique moins favorable : ils appellent une action de la collectivité publique pour accueillir de nouvelles activités;
- les sites pâtissant des deux types de facteurs défavorables : état dégradé, bâtiments inadaptés, crise économique. Ce sont les véritables friches industrielles qui requièrent des moyens appropriés et coûteux d'intervention (1).

Imagine-t-on une entreprise qui ne disposerait pas d'un inventaire de son stock en quantité, en variété et en qualité ? C'est cependant la situation dans laquelle se trouve l'administration de l'aménagement du territoire chargée de gérer de manière judicieuse le stock de terrains qui constituent le territoire wallon. La région devrait donc disposer d'un inventaire permanent de l'occupation du sol, une banque fournissant un ensemble de données relatives aux terrains occupés par l'agriculture, les forêts et les zones urbanisées. Cette dernière rubrique doit être ventilée entre les terrains occupés par l'habitat, les infrastructures et l'activité de l'économie. Dans les terrains affectés à l'industrie ou qui l'ont été, il faudra distinguer les zones industrielles en activité, les parcs industriels reconnus par arrêtés et les friches industrielles.

Pour s'en tenir aux superficies occupées par ces dernières, en 1979 la Région wallonne avait chargé par contrat les huit associations intercommunales d'aménagement et de développement de Wallonie d'établir un inventaire des sites d'activité économique désaffectés situés dans leur aire de gestion. En 1980, la Société de Développement régional wallonne (S.D.R.W.) chargée d'établir l'avant-projet de plan régional wallon fit une compilation de l'ensemble de ces statistiques,

opéra certains ajustements et estima à ± 8.000 ha la superficie totale des sites désaffectés situés dans la région. Par comparaison avec cette donnée, la superficie totale occupée par les parcs industriels, artisanaux et de services reconnus par arrêtés royaux ou de l'Exécutif régional wallon en application des lois sur l'expansion économique s'élevait à ± 8.300 ha, selon l'estimation présentée en 1983 par la S.D.R.W. au chapitre relatif à l'industrie de l'avant-projet de plan régional. On voit que les superficies occupées d'un côté par les sites désaffectés et de l'autre par les parcs industriels étaient sensiblement équivalentes en 1983: ± 8.000 ha. Signalons toutefois que, selon le Répertoire des zones industrielles de Wallonie diffusé par la Région auprès des investisseurs étrangers, la superficie totale des 149 zones reconnues s'élevait à ± 10.400 ha en 1985 (2).

Depuis 1979, année du recensement établi par les intercommunales, les sites désaffectés se sont multipliés en raison notamment de la rationalisation intervenue dans les secteurs industriels traditionnels tels que la sidérurgie. D'autre part, des friches ont été assainies et ont retrouvé une nouvelle affectation. Faute de statistiques précises nous supposons que depuis 1979, les superficies des nouveaux sites désaffectés et celles des sites ayant retrouvé une affectation sont équivalentes, encore que cette hypothèse pêche vraisemblablement par excès d'optimisme. L'objet de notre colloque porterait en ce qui concerne la Wallonie sur un ensemble de terrains couvrant ± 8.000 ha et vraisemblablement une superficie supérieure.

Pour conclure cette introduction sur la nécessité de disposer d'un outil statistique fiable, signalons qu'à l'issue d'une enquête sur l'expérience britannique en matière de réhabilitation des friches industrielles, le Ministère français de l'Urbanisme et du Logement soulignait que: «Le système d'observations et de recherche pour le traitement des friches est essentiel à une bonne maîtrise de la reconquête. Tant au niveau national (ministères, universités ou organismes de recherches...) qu'au niveau local, l'information doit circuler, être utilisée pour améliorer les travaux de reconquête. L'expérience anglaise montre que les grands inventaires faits une fois pour toutes sont inutilisables dans le temps, très difficiles à interpréter pour des actions concrètes et que, par contre, un recensement permanent par les collectivités locales est beaucoup plus approprié».

Les friches industrielles wallonnes sont situées pour 90% de leur surface au sein des agglomérations qui se sont fortement développées au 19e siècle dans les vallées de la Haine, de la Sambre, de la Meuse

et de la Vesdre aux abords des gisements charbonniers, formant ainsi le «sillon industrialisé» de Wallonie. Celui-ci regroupe quelque 2.000.000 habitants soit presque les 2/3 de la population totale de la Wallonie.

Rapportée à la superficie de la région (soit $\pm 17.000 \text{ km}^2$), la surface totale des friches : 80 km^2 paraît peu élevée, mais ce 1/2 % du territoire wallon présente une grande importance puisqu'il se compose de terrains urbains, périurbains ou suburbains qui sont soit encore équipés, soit proches d'équipements. Occupés par l'industrie ou le commerce, ces sites contribuaient de manière intense à l'animation des villes, même si certaines activités industrielles étaient source de nuisances pour le milieu de vie. Aujourd'hui ces lieux abandonnés provoquent le rejet, inspirent la crainte et donnent une image peu flatteuse de la cité. Ils sont comme des trous dans un vieux drap, ils provoquent le «mitage» du tissu urbain. Cette production de terres abandonnées n'est pas récente, elle correspond depuis toujours à un renouvellement et à une restructuration de l'appareil de production en perpétuel mouvement. Mais un fait nouveau est apparu au cours des dernières années, ces friches ne sont plus comme cela se faisait autrefois, rapidement réoccupées. L'incidence déplorable qu'elles ont sur le milieu de vie en est rendue plus durable. La délocalisation d'un grand nombre d'entreprises vers les zones périurbaines, devenue possible par l'utilisation accrue de l'énergie électrique et encouragée par les Pouvoirs publics a accéléré le phénomène de production des friches. Enfin, nombre de terrains occupés actuellement par l'industrie sont en état de «mutation» pour les mêmes motifs; l'apparition de nouvelles friches est un fait qui ne peut être écarté, ce qui accroît encore l'acuité du problème qu'il faudra résoudre demain. Ce phénomène de dégradation est grave, car il s'ajoute à «l'effilochage» du même tissu urbain, cette fois provoqué par les occupations anarchiques de terrains situés en zone suburbaine : lotissements, entreprises industrielles délocalisées, grandes surfaces commerciales, dépôts de toute nature.

Mitage en milieu urbain, effilochage en périphérie, ces expressions ne sont pas seulement des métaphores, elles expriment l'état d'une ville malade, d'un organisme qui perd sa compacité et sa mixité justement caractéristiques du fait urbain et, pour employer le langage des économistes la défaillance d'un système qui ne bénéficie plus des économies d'échelle. L'éparpillement des établissements humains et la désertion des quartiers industriels rendent la gestion de la ville de plus en plus onéreuse, les services de sécurité, de salubrité, d'embel-

lissement ne sont plus assurés qu'avec un coût croissant, l'exploitation des transports en commun accuse un déficit de plus en plus important. La ville doit alors aliéner son indépendance vis-à-vis des pouvoirs financier et de tutelle, car il faut parer au plus pressé (payer les fonctionnaires par ex.); elle s'enfonce chaque jour un peu plus dans les dettes à rembourser, elle ne dispose plus des ressources suffisantes pour procéder aux investissements générateurs du renouveau.

Cette situation catastrophique dans laquelle se trouvent plongées les villes industrielles de Wallonie eût-elle pu être évitée par une meilleure planification? En d'autres termes, est-il possible d'établir une liaison entre la rénovation indispensable qui relève de l'aménagement opérationnel et la planification qui appartient à l'aménagement réglementaire?

Le Code wallon de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme reprend les quatre niveaux de planification inscrits dans la loi organique de 1962: le plan régional, le plan de secteur, le plan général communal et le plan particulier d'aménagement. Un bilan schématique de l'utilisation qui a été faite de ces quatre types de plans depuis le vote de la loi de 1962, et en ce qui concerne les plans communaux depuis l'arrêté du Régent du 2 décembre 1946, peut être tracé de la manière suivante:

- le plan régional wallon n'a pas été approuvé, il est resté à l'état d'avant-projet. Cette carence a d'ailleurs eu des conséquences très dommageables pour la qualité de l'aménagement général de la Wallonie.
- les plans généraux communaux furent peu nombreux à être approuvés, la superficie totale couverte par ces plans représente à peine 10% de celle de la Région.
- les plans de secteur et les plans particuliers communaux sont les seuls qui soient à la fois utiles et crédibles, surtout parce qu'ils sont revêtus du pouvoir réglementaire. La Région et les Communes y ont eu recours: tous les plans de secteur et $\pm$ 1200 P.P.A. communaux ont été approuvés. Ils sont de qualité variable.

Le plan régional

Vers le milieu des années 60, les changements importants qui allaient modifier le visage des villes et des campagnes en étaient encore à leurs débuts, encore que certains d'entre eux fussent préoccupants: le gaspillage du sol devenait une habitude par la diffusion de

la voiture individuelle, les grands travaux d'infrastructure commençaient à détruire les cités, il était question de déménager les universités hors des villes pour les installer dans les bois ou les champs de betteraves, les vallées touristiques étaient investies par les caravanes, la crise charbonnière provoquait l'apparition des premiers sites désaffectés de grande superficie. Une réflexion sur l'aménagement du territoire et l'adoption d'un plan régional wallon eussent sans doute permis de mieux maîtriser ces phénomènes, voire de contrer ceux qui seraient les plus nocifs pour le milieu de vie. Mais ils se développèrent dans le «laisser-faire» selon les projets des différents groupes de pression : «lobbies» financiers, grandes administrations de l'Etat, féodalités politiques, marchands d'essence, de béton, d'acier etc... Quel intérêt pouvaient bien présenter pour ces groupes les sites d'activité économique désaffectés ?

Les premiers règlements ayant pour objet la rénovation de ces sites n'ont été adoptés que cinquante ans après le vote de loi du 12 août 1911 pour la conservation de la beauté des paysages (3), et cinq ans après la loi organique de l'aménagement; il s'agissait des arrêtés royaux n^{os} 2 et 92 des 18 avril et 11 novembre 1967 sur l'assainissement des sites charbonniers désaffectés. Si la loi de 1911 ne fut pas appliquée, les arrêtés royaux de 1967 ne furent pas d'une très grande efficacité.

L'avant-projet de plan régional élaboré par la S.D.R.W. au début des années 80 fut le premier document de réflexion sur l'aménagement global de la Wallonie. Il donnait pour tous les domaines tenant à la planification et à l'urbanisme des options qui s'inscrivent à contre-courant du laisser-aller.

Il préconisait notamment le renforcement de quatre pôles urbains du sillon industrialisé Mons, Charleroi, Namur et Liège. Un peu rapidement cette idée de «poly-ville» wallonne fut jugée irréaliste, notamment par la Commission régionale d'Aménagement du Territoire.

Elle a cependant le mérite de mettre l'accent sur la nécessité de structurer ce sillon en renforçant les pôles de développement susceptibles de faire profiter leurs zones périphériques des gains de prospérité. En effet de nouvelles formes de développement économique largement fondées sur la valeur ajoutée en savoir-faire technologique, et plus généralement intellectuel, sont apparues au cours de la dernière décennie, ainsi par ex. les technopoles dont le nombre s'accroît aux Etats-Unis, en République fédérale, en France, les téléports, les

centres de recherches associés aux universités etc... Encore que l'expérience et la réflexion soient encore incomplètes en ce domaine, on doit remarquer que les pôles d'ancrage de ces nouveaux équipements sont les grandes villes ou du moins leur proche périphérie (4). Croire que grâce à l'informatique, les centres de recherche technologique et les activités les plus modernes se décentraliseront dans les petites villes semble bien participer de la même illusion que celle qui était apparue entre les deux guerres avec l'extension de l'électricité dans les campagnes. Cette diffusion de l'énergie électrique contrairement à ce que croyaient des urbanistes tels que BARDET et le CORBUSIER, n'a pas entraîné la multiplication des petits ateliers ruraux. En revanche la concentration des entreprises aux abords des villes, et souvent des plus grandes, ne s'est pas ralentie.

Parmi les nombreux motifs qu'ont les agglomérations du sillon industrialisé de Wallonie de procéder d'urgence à la rénovation de leurs friches friches industrielles, retenons les principaux : éliminer des ruines qui provoquent la fuite, récupérer des terrains de grande valeur, présenter des sites d'accueil aux entreprises spécialisées dans les technologies les plus modernes.

L'avant-projet de plan régional d'aménagement élaboré par la S.D.R.W. en 1984 présentait les grandes options d'une politique d'assainissement des sites d'activité économique désaffectés; elles étaient les suivantes :

1° - Remplacer la rénovation des sites dégradés dans une politique locale globale. Il s'agit d'établir un plan intégrant les diverses politiques d'aménagement actif : assainissement, rénovation urbaine, rénovation rurale, aides à l'investissement industriel.

2° - Rénover en priorité les sites dégradés les plus proches du centre. Les fonctions d'habitat, de services, d'industries sont plus touchées par l'existence d'une friche industrielle que les fonctions telles que l'agriculture ou la forêt. Les autorités politiques en adoptant le plan régional d'aménagement devront choisir les sites à rénover en priorité en fonction de la structure urbaine retenue, des moyens de transport en commun, existants ou à développer.

3° - Eviter la constitution de futurs sites désaffectés en portant l'effort sur la réhabilitation et prendre des mesures légères adaptées aux différents stades de désaffectation afin d'éviter la dégradation accélérée. Ainsi par exemple :

a) gérer une activité industrielle en fonction de la réaffectation future du site. Ces mesures s'appliquent en particulier à l'exploitation des carrières dont le permis d'exploiter comporterait l'obligation d'assurer la réhabilitation du site.

b) eu égard au fait que les moyens financiers destinés à la rénovation seront de toute manière limités, il importe de gérer celle-ci de manière économe et de promouvoir tout d'abord la réhabilitation du patrimoine, ensuite l'assainissement et enfin la rénovation suivie de reconstructions. Cette option se traduit par les recommandations suivantes :

b1 - Un site réoccupé par une activité non polluante est préférable à un site vide. Souvent cette réoccupation se fera par une transformation à peu de frais.

b2 - Un site assaini sera préféré à un site dégradé. Les ruines industrielles constituent des chancres visuels qui deviennent rapidement des lieux d'insécurité ou de concentration d'immondices. L'arasement suivi du vernissage constitue une solution d'attente économique qui peut éventuellement être accompagnée d'une occupation temporaire telle que terrain de jeux, jardin de ville, terrain pour foires etc...

b3 - La nouvelle affectation donnée au site et impliquant la construction s'inscrira dans une stratégie de développement de la ville définie par le plan directeur communal.

4° - Certains bâtiments industriels présentent de grandes qualités architecturales. La destruction de ces témoins d'archéologie industrielle équivaut à une dégradation de la mémoire collective et à un appauvrissement culturel.

Les plans de secteur

Le préjudice que subissent les populations habitant aux abords des friches industrielles, la présence de celles-ci dans tout le sillon wallon, les difficultés rencontrées dans l'entreprise de rénovation justifieraient à eux seuls que ce problème soit traité dans le plan régional d'aménagement. Mais il y a plus. L'assainissement des friches constitue en fait l'un des aspects de la rénovation urbaine dont les objectifs sont multiples mais dont le principal est bien d'encourager les habitants à revenir habiter en ville. Or la politique, ou l'absence de politique d'aménagement observée de 1950 à 1975 par les Pouvoirs publics (central et locaux) a consisté à favoriser la fuite des habitants hors de la ville : soit passivement en laissant se détériorer les conditions de vie urbaine

(pollutions, grands travaux destructeurs), soit activement par l'encouragement donné aux lotissements et aux logements sociaux «exurbanisés». La réponse de l'Etat à l'occupation anarchique du sol s'est traduite par la mise en œuvre des plans de secteur. Les premiers projets de plans n'ont été approuvés qu'en 1974, année où commençait la crise mondiale qui allait sonner le glas de l'occupation extensive du territoire. Les premiers plans de secteur n'ont été approuvés par arrêté qu'en 1979 alors que la crise s'était amplifiée, rendant caduques les prévisions d'affectation trop généreuses inscrites... aux projets de plans. Dans l'esprit de leurs plus ardents défenseurs, les plans de secteur constituaient surtout un moyen de sauvegarde de la production agricole et accessoirement un instrument de recentrage des agglomérations.

La rénovation urbaine et des friches industrielles considérées comme l'un des facteurs déterminants du retour en ville des habitants est contradictoire avec le maintien de vastes zones d'extension de l'habitat en périphérie. Leur suppression n'aura pas d'effet inflationniste sur les prix fonciers attendu qu'elles recouvrent des terrains non équipés (5). Enfin l'état de la démographie wallonne et les perspectives d'avenir de celle-ci ne justifient pas le maintien de ces zones. Dès lors la plupart des plans de secteur aujourd'hui approuvés, dont certains depuis dix ans, devraient être mis en révision totale.

(à suivre)

P. GOSSELAIN

Administration de l'Urbanisme et de
l'Aménagement du Territoire

(1) PIERSON J. Les friches industrielles, Séminaire interrégional «Wallonie-Lorraine», 24-26/10/88

(2) Répertoire des zones industrielles de Wallonie.

(3) Moniteur belge du 19 août 1911.

(4) MERENNE-SCHOUMAKER - Villes et industries - La cité belge aujourd'hui : quel devenir ?

(5) L'option selon laquelle l'existence de vastes zones d'extension de l'habitat était de nature à éviter une hausse des prix fonciers par accroissement de l'offre ne s'est pas vérifiée. Le nombre considérable de terrains à bâtir offerts dans les lotissements accordés entre 1960 et 1980 n'a nullement fait baisser le prix de ces terrains.

Bilan des activités en archéologie industrielle dans la Belgique francophone (*)

Communication à la section d'Archéologie industrielle du 8^e Congrès des Cercles francophones de la Fédération historique et archéologique de Belgique, à Namur, 18-21 août 1988.

Il ne peut être question dans cette brève communication d'un bilan à caractère exhaustif mais d'une approche et de quelques réflexions pour mettre un terme aux travaux de la section.

Depuis qu'en octobre 1967, nous avons rencontré, Christiane Piérard et moi-même, le Grand-Hornu sur notre route, que nous avons pu y sensibiliser Jan Dhondt et Georges Van den Abeelen, vingt ans ont passé. Le mouvement s'est mis en place en Wallonie et à Bruxelles dans les années 70 et nombre d'états de la question ont été dressés. Le plus récent et le plus complet est incontestablement le *Livre Blanc* publié en 1986 par la *Société Royale Belge des Ingénieurs et Industriels de Belgique* avec l'appui de l'A.S.B.L. «*Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles*» (1). Nous ne nous féliciterons jamais assez de la création de celle-ci et de l'intérêt que lui manifeste la première. Peut-être pourrons-nous leur apporter un certain appui par un vœu à soumettre au Congrès. En effet, nous avons la chance de toucher de cette façon un nombre élevé de sociétés d'histoire locale et régionale de la partie francophone du pays.

Le Bureau de la section se réjouit du succès qu'elle a obtenu, d'autant que des thèmes majeurs ont été abordés. L'extraction et la mise en œuvre de la pierre, la fabrication de la faïence, les fours à chaux, tout ce qui concerne le charbon et la métallurgie sont parmi les principaux phénomènes de la vie économique de nos régions, sans oublier le textile. Les communications présentées relèvent toujours de l'histoire industrielle, voire financière, mais aussi de l'histoire du commerce puisqu'il a été traité des voies de communication — routes, chemins de fer, gares — et du commerce de détail, ainsi que de l'histoire sociale; les problèmes financiers sont également sous-jacents dans les questions de l'immobilier et du logement. Avec beaucoup de sens critique, de minutie et d'acuité dans la recherche, différents types de sources ont été mises en œuvre: l'exemple ingrat de l'analyse des permis de bâtir a permis d'évoquer un thème encore trop peu traité dans l'historiographie belge, celui de l'électricité.

A côté des études d'ordre historique et archéologique, quoique en relation avec celles-ci, plusieurs intervenants ont porté la réflexion sur les modalités de conservation du patrimoine industriel en décrivant leurs musées ou des projets en cours. Les uns mettent l'accent sur l'insertion dans le tissu social, les autres sont plus liés au tourisme, à un tourisme intimement et profondément ancré dans le passé et tourné vers l'avenir. Dans les musées extrêmement nombreux et variés ouverts au cours de ces dernières années, si les objets et les fabricats conservent une part souvent prédominante, leur fabrication est fréquemment décrite; on y voit les hommes, les femmes voire les enfants qui les ont fabriqués, leur comportement, leur mode de vie. Le Musée de la Vie Wallonne avait donné l'exemple pour les métiers traditionnels mais on n'a guère pénétré dans les technologies plus modernes: à cet égard, le Musée de l'Industrie projeté à Charleroi ne fait pas double emploi avec celui du Fer et du Charbon.

A propos du Patrimoine et des Musées, c'est un plaisir de saluer les efforts et réalisations du Ministère de la Communauté française qui s'est intéressé aux sites et monuments en dépassant les critères esthétiques qui prévalaient auparavant, non sans devoir procéder à des choix délicats. Grâce à ces mêmes instances officielles, l'enquête sur le logement ouvrier (2) dont il a été question à cette tribune a pu être menée et il ne faut pas oublier leur soutien à l'A.S.B.L. *Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles*, créée en 1982, qui dans le domaine, est l'association essentielle; qu'elle travaille en accord avec la *Société des Ingénieurs et Industriels* est un gage de réussite. L'aide de spécialistes de la technologie s'impose en archéologie industrielle dont l'interdisciplinarité reste le caractère majeur. L'analyse et l'étude après une description précise constituent les démarches premières mais il faut s'appuyer sur un savoir spécifique. La création sous les auspices du F.N.R.S., il y a quelques années, d'un groupe interuniversitaire d'«*Histoire des Sciences et des Techniques*» est à cet égard d'un précieux apport, et des cours d'été ont été organisés à l'Université de Liège.

Le secteur des techniques agro-alimentaires n'a guère été abordé au cours de notre Congrès malgré l'engouement suscité par les moulins anciens, ces témoins de la technologie la plus avancée avant la Révolution Industrielle, ce que prouve le succès de l'exposition en cours de *Hannonia*. Le Centre d'Etudes Rurales de l'U.L.B., de Treignes, a décidé de s'attacher à ces problèmes et je me permettrai de signaler ici le récent Musée rural d'Huissignies aux portes d'Ath qui

abrite grâce au Centre Culturel local, une collection d'outillage agricole d'une richesse étonnante dont l'utilisation est expliquée avec un grand souci du détail par les responsables: un champ s'ouvre là pour des enquêtes orales.

Du côté des Universités qui collaborent toutes, me semble-t-il, au groupe «Histoire des Sciences et Techniques», il manque un relevé des mémoires de licence intéressants pour notre discipline. La V.U.B. a, elle, mis à son programme un cours d'Archéologie industrielle dont les recherches sur une impasse bruxelloise nous ont passionnés. Si ailleurs, plusieurs professeurs ont patronné des recherches, des cours spécifiques seraient les bienvenus comme l'ont déjà réclamé dans le *Livre Blanc* de 1986 Henri Delrée et René Leboutte, et j'ajouterai des thèses de doctorat. Aborder en même temps sciences et techniques témoigne déjà d'un effort de coordination, mais il y aurait à voir les relations de la technologie avec l'architecture, avec l'histoire économique plus précisément industrielle et financière ou encore commerciale, enfin avec l'histoire sociale et celle de l'environnement. Ce programme ambitieux et ambigu a soulevé la critique. Je persiste néanmoins à croire que l'étude de la civilisation industrielle à partir de son soubassement matériel — bâtiments et machines — peut se révéler particulièrement féconde.

Il n'empêche qu'en Belgique francophone, l'inventorisation demeure la priorité et les travaux de l'«*Association for Industrial Archeology*», un exemple à méditer. Celle-ci vient de publier un guide pour la région de Swansea (Sud du pays de Galles) où l'on trouve côte à côte charbonnages, carrières, travail du cuivre et d'autres métaux, ports, rivières, canaux.

D'autre part, elle consacre dans sa revue trimestrielle six articles à des usines textiles et son bulletin à des monuments funéraires en fonte (3). L'inventaire et la monographie sont, en effet, des préalables.

Sur les 2.500 sites et musées répertoriés, décrits et souvent photographiés par les chercheurs du Musée d'archéologie industrielle et du textile de la ville de Gand, Patrick Viaene et René De Herdt, dans leur livre sorti de presse en 1987: «*Industriële archeologie in België*» (4), 1.000 sont localisés en Wallonie et 250 à Bruxelles. Pour ces derniers, un inventaire encore inédit a été réalisé sous les auspices du Conseil culturel de l'agglomération bruxelloise. En ce qui concerne la Wallonie, la nouveauté et la pertinence de bien des rubriques étonnent: je

citerai notamment Ath et Binche. Les lacunes, par ailleurs très nombreuses, s'expliquent par l'importance du patrimoine à inventorier et par le particularisme des recherches en cours. L'A.S.B.L. «Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles» n'a pu encore accomplir l'œuvre nécessaire de coordination.

Le remède? Soit la mise en place d'une équipe de chercheurs comme pour l'enquête sur le logement ouvrier et pour l'inventaire de l'agglomération bruxelloise, soit une collaboration efficace des groupes locaux. Aussi, je crois bon de suggérer qu'un vœu soit soumis au Congrès pour qu'il attire l'attention des sociétés locales d'histoire et d'archéologie sur l'enquête entamée par l'A.S.B.L. «Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles».

Marinette BRUWIER
Présidente de la section
Archéologie Industrielle
du 8^e Congrès des Cercles francophones
de la Fédération Historique et Archéologique
de Belgique.

-
- (1) S.R.B.I.I. 1885-1985, *Livre Blanc - Patrimoine industriel et technique ancien de la Belgique*, dans *Technologia*, 1986, 9.
- (2) Réparons ici un oubli fréquent dans la bibliographie du sujet: en novembre 1975, le Centre d'Archéologie industrielle a tenu à Bruxelles un colloque sur le logement social qui a donné lieu à un numéro spécial de la *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, Gand, 1976.
- (3) *Industrial Archeology Review*, vol. X, 1988, Ed. du Department of History, Loughborough University, Leicestershire.
- (4) Edité par la Ville de Gand, Dienst voor Cultureel zaken, au Museum voor industriële archeologie en textiel.

Notes

○ Ces ingénieurs qui créèrent notre patrimoine industriel...

Le programme du CERPI

Le CERPI est le Centre d'études et de recherches sur la profession d'ingénieur (1). Comme sa dénomination l'indique suffisamment, il s'efforce de constituer une connaissance scientifique, c'est-à-dire objective, complète et approfondie, de la profession dominante du monde industriel.

De même que les historiens de l'art s'intéressent généralement aux peintres et aux sculpteurs, il peut paraître évident que les spécialistes du patrimoine industriel doivent s'intéresser aux ingénieurs, à ces hommes qui ont conçu, construit et fait fonctionner ces belles machines à vapeur, ces châssis à molettes ou ces locomotives que nous admirons tant. Cependant, force est de constater que l'histoire des ingénieurs et des industriels ne préoccupe encore qu'un petit nombre de spécialistes. Ce sera une des missions du CERPI de rappeler aux historiens, aux archéologues industriels, mais aussi aux sociologues et aux économistes, que l'ingénieur est une figure centrale de l'industrialisation, et qu'il est encore loin d'être bien connu par la recherche scientifique. De nombreux historiens, en Belgique, ont décrit la révolution industrielle en nos provinces en suivant, au cours du temps, l'évolution du nombre de machines à vapeur. Cette approche est parfaitement légitime, et en partie basée sur l'existence de données statistiques facilement accessibles. Elle a mené à d'excellents résultats (2). Elle devrait être complétée par l'étude, quantitative et qualitative, de l'évolution des ingénieurs: création d'écoles, d'associations, rôle des ingénieurs dans l'administration et dans les usines, dispositions légales réglementant les professions techniques, etc. Ce programme avait déjà été proposé par Jean C. Baudet en 1979 (3).

Pendant dix ans, des résultats ont certes été obtenus, mais il reste tant à faire! Citons le colloque en 1985 organisé par la S.R.B.I.I. (organisateurs: A. Steinhardt, J.C. Baudet et R. Brion), deux ouvrages de J.C. Baudet (4) parus en 1986 et 1987, la création en 1985 du cours d'histoire de la profession d'ingénieur au sein du Programme interuniversitaire d'enseignement (3ème cycle) de l'histoire des sciences et des techniques du FNRS.



Parmi ces innombrables ingénieurs qui ont construit la Belgique industrielle, Adolphe Greiner, né à Bruxelles (1842-1915), diplômé de l'Ecole des Mines de Liège en 1864, qui deviendra directeur général de la Société Cockerill, l'introducteur en Belgique du procédé Bessemer pour la production d'acier, pionnier de l'électrification de la sidérurgie, qui joua un rôle important dans l'expansion industrielle belge en Russie, dans la réalisation de la ligne de chemin de fer Pékin-Hankow. Adolphe Greiner sera président de la SRBII de 1906 à 1908, succédant à Ernest Solvay.

Le CERPI a conçu et réalisé une banque de données des ingénieurs et industriels belges qui comporte déjà des milliers d'enregistrements, mais qui est encore bien incomplète. Il faut noter que le CERPI n'est pas exclusivement orienté vers le passé : dans sa banque de données, les ingénieurs vivants sont nombreux. Mais, et c'est certainement un message que les archéologues industriels accepteront volontiers, le CERPI estime que pour comprendre le monde actuel des ingénieurs et pour tenter une réflexion prospective sur l'avenir de la technologie et de l'industrie, il est nécessaire de bien connaître «le poids du passé». Les travaux du CERPI ne sont ainsi pas purement académiques, mais situent un effort scientifique dans une perspective d'analyse concrète de notre société «post-industrielle», en vue de l'action (5).

1. CERPI, avenue de l'Amarante, 26 à 1020 Bruxelles, tél. (02) 268.29.33, téléfax (02) 268.25.14. Le CERPI est un département de l'APPS (ASBL), société scientifique francophone internationale. L'APPS édite notamment la revue *Ingénieur et Industrie*, en collaboration avec la SRBII, Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels, et avec plusieurs associations d'ingénieurs de Bruxelles, de Wallonie et du Nord de la France.
2. Entre autres travaux, il faut citer A. Van Neck, *Les débuts de la machine à vapeur dans l'industrie belge 1800-1850*, Académie royale de Belgique, Bruxelles, 989 p., 1979.
3. J.C. Baudet, Pour une histoire de la formation des ingénieurs à Bruxelles, *Technologia* 2: 71-88, 1979.
4. J.C. Baudet, *Les Ingénieurs belges, de la machine à vapeur à l'an 2.000*, édit. APPS, Bruxelles, 171 p., 1986.
J.C. Baudet, *Introduction à l'histoire des ingénieurs*, édit. APPS, Bruxelles, 103 p. L'ouvrage suivant comporte également une contribution importante à l'histoire des ingénieurs belges: R. Brion et A. Buyle, *L'Hôtel Ravenstein, siège de la Société royale belge des Ingénieurs et des Industriels*, édit. SRBII, Bruxelles, 72 p., 1987.
5. Le CERPI envisage d'élaborer des propositions en matière de formation des ingénieurs, d'organisation de la recherche scientifique industrielle, de politique du transfert de l'information scientifique, technique et industrielle.



Université Libre de Bruxelles, Ecole Polytechnique, Salle de dessin industriel.

Publications

□ Les origines de l'industrie, les réalisations architecturales et l'habitat ouvrier, les conséquences et désordres sur les sites envahis par les usines lourdes et leurs ramifications constituent le premier volet d'une analyse soignée, exposée puis publiée dans **Triple face. Les agglomérations industrielles des trois frontières face à la reconversion**, sous la direction de C. FELTZ (FUL), Longwy, 1988, in-4°, 102 pp., ill. nombreuses. Les cités concernées sont celles du triangle sidérurgique: Athus (depuis 1872) en Belgique, Longwy en France et Rodange au Grand-Duché. La deuxième partie de la recherche vise la délicate problématique de, sinon «l'après-fermeture», du moins la remise en ordre vivable d'un paysage urbain malmené par l'*homo economicus*. D'où, le centre du débat: «Reconvertir, rénover la ville, c'est bien sûr reconvertir les friches industrielles. Mais c'est aussi et surtout rénover, reconvertir tout l'habitat. Que rénover en priorité?» (p. 76); et puis cette constatation: «Même s'il n'a pas une efficacité immédiate et automatique, tout projet mobilisateur participe à la mise en valeur de l'espace urbain et régional et, en définitive, ce sont les structures urbaines qui restent, même quand les activités changent...» (p. 101). A noter, entre autres choses dans le programme général, la formation d'un «parc industriel et ferroviaire» au Fond de Gras (G.D. de Luxembourg) à des fins culturelles et pédagogiques, pour que la mémoire ne se perde point.

L.F.G.

□ **L'innovation technologique, facteur de changements (XIX^e-XX^e siècles).** Etudes rassemblée par G. KURGAN-VAN HENTENRYK et J. STENGERS. Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1986, in-8. 259 p Fr.b. 975.

Comme on le sait, la Commission Internationale des Mouvements Sociaux et des Structures Sociales choisit tous les cinq ans un thème de recherche dont les résultats sont soumis, dans un rapport général, au Congrès International des sciences historiques. En vue du Congrès de Stuttgart de 1985, on décida de présenter comme sujet de réflexion l'innovation technologique du XVIII^e siècle à nos jours (1). Ce sont les contributions des responsables du groupe de travail belge qui se trouvent rassemblées dans ce volume, contributions d'un très haut niveau scientifique et très novatrices qui nécessiteraient d'amples développements. Dans l'immédiat, faute de place, nous tenterons d'épingler les principales lignes de force de chacun de ces rapports et d'en tirer quelques conclusions avec les Auteurs eux-mêmes.

Dans *L'introduction de la machine à filer le lin dans les Flandres (1800-1850) et ses conséquences sociales* (p. 9-40), Eliane GUBIN envisage avec minutie les étapes de la lente mécanisation de l'industrie linière notamment jusqu'en 1837, moment où ladite question se trouve brusquement au premier plan face à la concurrence anglaise qui se concrétise par un véritable raz de marée sur les marchés de produits filés à la mécanique. Mais l'Auteur rappelle aussi la lutte pour le maintien de l'industrie de type ancien et la résistance tenace, entre autres de 1838 à 1844, contre l'introduction des machines avant de voir définitivement la victoire de la filature mécanique sur le filage manuel et l'industrie linière à domicile. Quant aux répercussions sociales de la révolu-

tion industrielle dans le lin, elles seront de deux ordres : naissance d'un nouveau prolétariat industriel linier (main-d'œuvre faible et déconsidérée) et désorganisation des anciens travailleurs ruraux. — Nicole CAULIER-MATHY braque son objectif sur *Le patronat et le progrès technique dans les charbonnages liégeois, 1800-1914* (p. 41-61) en s'efforçant d'établir la nature des transformations techniques et leurs répercussions sur la production et la gestion des entreprises. L'Auteur insiste notamment sur le rôle des expositions nationales et internationales (par exemple 1905) qui apportent toujours aux chercheurs une belle moisson de renseignements surtout d'ordre technique. A glaner encore ici quelques pages utiles sur le financement des innovations, les prises de décision patronales et l'influence des ingénieurs à partir de 1850. — Autre article solidement documenté et fourmillant de détails inédits, celui de Jean PUISSANT : *A propos de l'innovation technologique dans les mines du Hainaut au XIX^e siècle, ou la guerre des échelles n'a pas eu lieu* (p. 63-92). L'Auteur passe successivement en revue les premières mutations dans l'exploitation charbonnière dues au développement de la métallurgie et de la verrerie, le rôle des acteurs principaux (patronat, cadres dirigeants, administration des mines et ingénieurs des mines, école des Mines, personnel subalterne et ouvriers) et la formation de la main-d'œuvre ; il consacre également quelques paragraphes au problème particulier de la descente et de la remontée des ouvriers, « problème exemplaire pour ce qui concerne la complexité et l'évolution des attitudes face à l'innovation ». — Avec Liliane VIRÉ, nous abordons *l'Innovation technologique et hygiène publique. La distribution d'eau à Bruxelles au XIX^e siècle* (p. 93-111) ; quels furent le coût et la nature exacte de cette innovation et qui en furent les promoteurs ? Qu'en fut-il de la distribution d'eau et de ses effets sociaux ? Autant de questions et d'autres encore auxquelles répond l'Auteur. A noter la dernière phrase de cette contribution : « Du point de vue strictement technique, la maîtrise de l'adduction d'eau potable par un système cohérent supposait d'autres cohérences encore inexistantes. Du point de vue social, elle accroît les clivages dans la vie quotidienne tout en constituant un de ces alibis que se donne la société bourgeoise pour l'amélioration de ce qu'il est coutume d'appeler aujourd'hui la qualité de la vie ». — Jean-Louis DELAET, qui s'affirme de plus en plus comme un bon spécialiste de l'histoire contemporaine de la région de Charleroi, traite de *La mécanisation de la verrerie à vitres à Charleroi dans la première moitié du XX^e siècle* (p. 113-152). De cette grosse étude, il appert notamment que de 1925 à 1930 la verrerie à vitres connue à Charleroi une véritable révolution industrielle ; d'industrie manufacturière, elle s'intégra au capitalisme financier. Toute une société originale, répondant à sa propre logique, disparaîtra. Pour de multiples raisons ici décrites, l'industrie verrière locale ne fit pas grand-chose pour développer sa mécanisation et conserva ses caractéristiques traditionnelles jusqu'au moment où, forcée et contrainte, elle dut bien se résoudre à moderniser son infrastructure industrielle. — Leen VAN MOLLE, *Innovation technologique et changement social : le cas de l'agriculture belge, XIX^e et XX^e siècles* (p. 153-184), montre de quelle manière les innovations technologiques ont profondément changé le mode de vie et de travail de l'agriculture belge au cours des deux derniers siècles. L'ouverture de la campagne, intervenue grosso modo au cours du XIX^e et du premier quart du XX^e siècle, peut être considérée comme étant la première phase de cette évolution : les horizons et le contact social de la population se sont élargis, sans pour autant influencer notablement la vie professionnelle. Dans une seconde phase, amorcée à la fin du XIX^e siècle, mais qui s'est activement poursuivie à

partir des années 1950, l'exploitation agricole a été submergée par toute une série d'innovations technologiques. «Ce double processus déboucha sur deux changements sociaux fondamentaux: d'abord, l'accroissement général du niveau de vie et ensuite, le nivellement progressif du fossé socio-économique et culturel entre la ville et la campagne». — Sujet original qu'étudie Philippe MOINS avec *L'art face à l'innovation technologique en Belgique: la plastique pure, 1919-1940* (p. 185-196). Après avoir relevé, dans l'histoire des arts plastiques en Belgique, quelques moments forts où l'incidence de l'innovation technologique a eu sur les artistes une influence évidente et primordiale, allant jusqu'à modifier fondamentalement leur démarche, l'Auteur pense que «la plastique pure, au-delà de ses références parfois tapageuses et naïves au machinisme, a effectivement trouvé dans la machine un des fondements nécessaires à un art essentiellement préoccupé de construction et intégré à un projet de poétique de l'espace architectural et urbanistique dans une perspective sociale».

— Le rapport suivant, *Technologie, programmes et politique en radio-télévision* (p. 197-217), dû à Robert WANGERMÉE, rappelle qu'en radiodiffusion et en télévision la technologie n'existe qu'en fonction des contenus qu'elle véhicule, l'innovation n'ayant pris tout son sens que par l'usage social qui lui a été attribué et qui n'était pas défini au départ. Sont ici analysés l'expansion de la radio et ses mutations techniques face à la télévision, le démarrage en 1953 de la télévision belge, le succès de la télé-distribution et de sa «consommation», non sans rappeler que les innovations technologiques ne déterminent pas à elles seules l'avenir de l'audiovisuel de manière inéluctable, leur destin dépendant en effet des choix économiques et politiques de ceux qui les exploitent, compte tenu toutefois du conditionnement socio-culturel des usagers.

— Enfin, Philippe MANIGART nous entretient sur *L'impact de l'innovation technologique dans les organisations militaires* (p. 219-241). Dans les organisations militaires des pays industrialisés, à partir de la fin du XIX^e siècle, mais surtout après la seconde guerre mondiale, on a assisté à une révolution profonde dans les systèmes d'armements, révolution qui reflétait, et même parfois précédait, la révolution industrielle qui touchait la société civile. Dans son rapport, l'Auteur examine quelles ont été quelques-unes des conséquences de ces innovations dans le monde de l'armement sur les organisations militaires des pays industrialisés et sur l'armée belge en particulier.

— Pour terminer, Mme Ginette KURGAN-VAN HENTENRYK tire *En guise de conclusion* (p. 243-259) les grandes lignes qui se dégagent de cette dizaine de rapports, conclusions en quatre points: rythme et développement de l'innovation technologique, origine de l'innovation, réactions à l'innovation et changements provoqués par cette dernière. Sans aller à notre tour jusqu'à ajouter un article de plus pour louer ceux qui précèdent, nous dirons simplement qu'une grande part de l'originalité de ces contributions provient du fait qu'elles se sont cette fois occupées des conséquences économiques et sociales de ces phénomènes étudiés habituellement sous leur angle purement chronologique ou technique. Bien sûr, comme l'écrit le Professeur J. Stengers dans *L'avertissement* (p. 7-8), ces rapports ne couvrent que certaines parties de la matière de l'innovation technologique; ils en éclairent néanmoins des aspects très importants et tracent des nouvelles pistes de recherche. Terminons ici notre recension qui n'a pu donner qu'un bien pâle aperçu du contenu clair et structuré de ces rapports tous rédigés par des spécialistes qui ont eu à cœur de faire progresser nos connaissances tout en apportant en même temps au grand public une information facilement accessible.

- (1) Le thème traité en 1980, au Congrès de Bucarest, était celui de la petite entreprise. Il a donné lieu à une importante publication: *Petite entreprise et croissance industrielle dans le monde aux XIX^e et XX^e siècles*, 2 vol., Paris, 1981.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Bertrand LEMOINE. **L'architecture du fer. France, XIX^e siècle.** (Collection «Milieux». Seyssel, Editions du Champ Vallon, 1986. Gd in-8, 328 p. et 400 illustrations. Fr.fr. 295.)

Né en 1951, Bertrand Lemoine n'est pas un inconnu pour les archéologues industriels puisque cet ingénieur diplômé de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole des Ponts et Chaussées, de même qu'architecte et docteur en histoire, a déjà publié, en 1979, *L'architecture et les ingénieurs* (en collaboration), en 1980, *Les Halles de Paris*, en 1984, *Gustave Eiffel* et, en 1986, *La Statue de la Liberté*. Avec un aussi beau palmarès à son actif, il était donc tout désigné pour nous parler de l'architecture du fer au siècle passé.

Cette architecture fait aujourd'hui figure d'ancêtre reconnu de la modernité. Mais cet essor du métal participe aussi pleinement au concert foisonnant du XIX^e siècle. Indissociable des grands programmes architecturaux apparus ou renouvelés par le développement de la société industrielle, l'architecture du fer est une des créations les plus originales du XIX^e siècle, ne fût-ce que par la légèreté et la transparence, la rationalité et la puissance de ses formes. En moins de deux siècles, les essais empiriques des constructeurs, alliés ou concurrents des recherches physiques et mathématiques, doteront l'Europe d'un nouvel environnement architectural. Parmi les prototypes réussis, les serres du Jardin des Plantes (1834-1836) ou la gare de l'Est à Paris (1851) témoignent de la position d'avant-garde qu'occupe, en ce domaine, la France sous le Second Empire. La fonte, le fer et l'acier, dont la résistance et l'élasticité se révèlent peu à peu aux bâtisseurs et aux théoriciens, vont se partager ou se disputer le premier rôle dans les ponts métalliques, les ponts suspendus, les serres, les gares, les marchés, les églises, les galeries, les kiosques et les édicules, les grands magasins, les bâtiments industriels, sans oublier les expositions universelles (voir, à ce propos, les considérations de l'Auteur dans son chapitre II : «Typologies de l'architecture métallique», p. 97-253). Néanmoins, au triomphe du métal, fit écho pendant tout le XIX^e siècle un débat passionné sur l'esthétique et la modernité du fer, qui opposa éclectiques et rationalistes, la question étant, en définitive, de savoir si le fer était un simple moyen de construction ou la promesse d'une architecture nouvelle (voir chapitre III, p. 256-294). Avec l'Art Nouveau, le fer assurera l'union éphémère de la structure et de l'ornement, apothéose sans lendemain qui s'achève avec la Grande Guerre, l'avènement du béton armé et la radicalisation des doctrines esthétiques.

Ce livre restitue ainsi la triple histoire du fer : celle d'une production industrielle et d'une technique de construction ; celle



**Le viaduc de la Cère sur la ligne
Figeac-Aurillac.**

d'un matériau qui a rendu possible l'émergence de nouvelles typologies architecturales; celle, enfin, d'un objet de débat, au cœur de l'effervescente recherche de nouveaux langages stylistiques propres au XIX^e siècle.

On ne peut que conseiller vivement la lecture de cet ouvrage passionnant, basé sur une documentation débordante (voir les notes des p. 306-315 — malheureusement rejetées en fin de volume — et la bibliographie sectorielle des p. 316-322, où l'Auteur fait abondamment usage de travaux en langues étrangères, chose trop rare dans les contributions françaises que pour ne pas être signalée). Méthode et rigueur alliées à une parfaite connaissance du sujet font de cette «somme» un maître-livre, dont nombre de nos collègues pourront difficilement se passer, même si, par moments, la densité et le foisonnement extrêmes des faits, données et interprétations risquent de décourager les plus pressés. Personnellement, depuis que nous nous frottons à ce genre d'études, nous n'avons vu en la matière que très peu d'ouvrages aussi bien peaufinés.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Patrick VIAENE, avec la collaboration de René DE HERDT. **Indutriële archeologie in België.** Gand, Museum voor industriële archeologie en textiel, 1986. Gd in-8, 416 p., ill. + une farde de cartes. Fr.b. 950.

Créé à Gand en 1976, le «Museum voor industriële archeologie en textiel» s'est rapidement imposé comme un des centres les plus actifs de l'étude de la culture industrielle en Flandre. A l'occasion de son dixième anniversaire, ce centre organisa à Gand, du 8 novembre 1986 au 18 janvier 1987, une vaste exposition et fit paraître un ouvrage se proposant de donner un aperçu des principaux sites et des principales initiatives réalisées en Belgique dans le domaine de l'archéologie industrielle. Disons quelques mots de cet ouvrage.

Dans une première partie (p. 11-272) nous est présenté par province et, à l'intérieur de chaque province, par ordre alphabétique des localités, un ample inventaire des principaux bâtiments, sites et objets, soit un total d'environ 2.500 notices dont plus ou moins 1.200 pour la Flandre, 1.000 pour la Wallonie et quelque 250 pour Bruxelles et la périphérie. Chacune des notices de cet inventaire — notices toujours très brèves, la description spécifique ayant été limitée au minimum indispensable — répond à des critères de sélection bien précis. L'Auteur a notamment tenté d'approcher le concept d'héritage industriel dans sa signification la plus large possible. C'est ainsi qu'en plus des installations techniques et des bâtiments industriels proprement dits, fut également répertorié un certain nombre d'entreprises de distribution, d'exemples d'infrastructure de transport, de maisons ouvrières, etc. En ce qui concerne les limites chronologiques des «pièces» mentionnées dans cet inventaire, elles s'étendent grosso modo de 1750 à 1940, avec toutefois quelques exceptions pour certaines «repliques» significatives de la période de la proto-industrialisation, telles que les moulins à eau ou à vent. Enfin, l'Auteur s'est efforcé de ne reprendre que des sites, bâtiments ou objets déterminants, soit en raison de leur localisation géographique, soit à cause de leur superficie.

La deuxième partie de l'ouvrage (p. 273-395) est réservée à une présentation par province, de quelque 140 associations ou musées s'occupant en tout ou en partie d'archéologie industrielle, présentation assez détaillée cette fois des activités «industrielles» de chacun de ces centres. Enfin, le «Museum voor industriële archeologie en textiel» de Gand est traité à part (p. 396-408).

A défaut d'une histoire générale de l'archéologie industrielle en Belgique qui reste encore à écrire, le présent travail de P. Viaene est appelé à rendre de grands services, même si, à force de vouloir tout dire et tout citer dans son inventaire, l'Auteur finit par confondre l'essentiel avec l'accessoire; même si trop de notices restent superficielles, voire banales; même s'il eût fallu mieux mettre en exergue ce qui ressort directement du domaine de l'archéologie industrielle et ne pas hésiter à se «démarrer» par rapport à ce qui a trait plus directement à l'histoire sociale, à l'histoire des arts ou des sciences. Bref, P. Viaene signe ici une contribution méritoire et courageuse, ni plus ni moins.

Jean-Pierre HENDRICKX.



Chevalement du Bois-du-Casier (Marcinelle).

□ Guy CORNEZ. **La mise en place des premiers Conseils d'entreprise aux papeteries de Genval, 1944-1955** (dans Wavriensa, Bulletin du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la région, 1987, t. XXXVI, n° 1, 32 p.).

La loi du 20 septembre 1948, qui imposa aux établissements employant plus de cinquante travailleurs la formation d'un Conseil d'entreprise, constitue — comme on l'oublie parfois — une innovation sociale importante. Pour la première fois, en effet, les travailleurs obtiennent véritablement le droit de participer aux délibérations qui engagent la prospérité de l'entreprise qui les utilise. Mais avant cette loi, certaines entreprises, par la volonté de leur patron, avaient déjà été dotées de pareils Conseils. Tel est le cas des papeteries de Genval, sous l'impulsion de leur patron, Jean Lannoye (1901-1979).

Après avoir retracé l'histoire des papeteries en question depuis leur fondation en 1904 jusqu'à leur disparition en 1980, l'Auteur centre tout d'abord son étude sur les Conseils d'entreprise mis en place à Genval **avant** la loi de 1948. A cet effet, il détermine, à travers quelques publications de Jean Lannoye, l'origine de ces Conseils et leur organisation ainsi que leurs compétences et leurs transformations. Il donne ensuite la parole aux témoins, membres de ces premiers Conseils, avant d'évoquer enfin les conflits qui se produisent lorsque les papeteries de Genval furent dans l'obligation de respecter la loi de septembre 1948.

Au terme d'une analyse bien menée jusque dans ses moindres détails, il s'avère que les papeteries de Genval firent preuve d'un certain progrès social dans la mesure où elles furent parmi les premières entreprises à installer des organes de dialogues entre la Direction et les travailleurs, mais en définitive cette participation dépendait de la bonne volonté de la Direction et de Jean Lannoye qui, tout en se voulant — et en étant — un patron social, se réservait la gestion de l'établissement. En ce qui concerne les Conseils professionnels, même s'ils n'étaient pas représentatifs de tout l'effectif de l'usine, ils eurent des aspects positifs : les travailleurs-délégués aux Conseils avaient la protection de leur emploi, avant même que cette protection ait été définie par une loi ; les jeunes travailleurs ainsi que les femmes élisaient leurs propres représentants ; de plus, à travers ses délégués, tout le personnel pouvait s'adresser à ses supérieurs hiérarchiques, voire au patron. Pareille concertation contribua grandement à la paix sociale dans l'entreprise puisqu'on n'enregistra quasiment aucun mouvement revendicatif aux papeteries de Genval entre 1950 et 1960. — On espère que la belle étude de Guy Cornez servira de tremplin à d'autres contributions du même genre, permettant de la sorte une vue plus objective et plus complète des rapports entre patrons — dont certains précurseurs comme Jean Lannoye — et travailleurs aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale.

Jean-Pierre HENDRICKX

□ Micheline HEYSE et Romain VAN EENOO. **Bibliographie van de geschiedenis van België, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1914-1940.** (Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, 90). Louvain-Bruxelles, Ed. Nauwelaerts, 1986. In-8, VIII - 410 p.

Lors de sa création en 1955, le Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine avait en vue, parmi ses objectifs prioritaires, la confection d'instruments de travail, notamment des bibliographies. Jusqu'à présent, nous disposons de trois bibliogra-

phies couvrant respectivement les années 1789-1831 (par P. Gérin; Cahier n° 15, 1960), 1831-1865 (par S. Vervaeck; Cahier n° 37, 1965) et 1865-1914 (Par J. De Bellder et J. Hannes; Cahier n° 38, 1965). Voici maintenant une quatrième bibliographie allant du début de la Première Guerre mondiale au 9 mai 1940, veille de la Seconde Guerre mondiale. En fait, ce travail connut une gestation difficile puisque, de 1971 à 1973 déjà, Mlle Heyse avait rassemblé plus de 10.000 fiches avant de devoir interrompre sa besogne. On ne pouvait néanmoins envisager l'édition de toutes ces données, à la fois trop nombreuses et inachevées; aussi, le Professeur Van Eenoo, de l'Université de Gand, reprit-il l'entreprise à frais nouveaux pour ne retenir que 3.837 titres groupés autour de onze grands thèmes: droit et institutions, politique intérieure et idéologies, relations internationales de la Belgique, histoire militaire, histoire économique et sociale, histoire de l'expansion belge à travers le monde, histoire intellectuelle et artistique, enseignement, histoire des religions et de la franc-maçonnerie, presse, film, radio et opinion publique, histoire locale. A noter que les Auteurs n'ont pas fait de distinction entre travaux et travaux-sources, ce qui se justifie quand on sait que la production considérée ici est formée pour près des 9/10^e par des écrits contemporains des événements.

Cette bibliographie bien charpentée rendra évidemment de grands services eu égard entre autres à l'essor actuel des études sur l'entre-deux-guerres. Toutefois, elle risque de vieillir assez vite en ce qui concerne certains domaines qui font l'objet actuellement d'entreprises qui se veulent exhaustives (par exemple, bibliographie de la Première Guerre mondiale, de l'histoire militaire ou de l'enseignement et de la culture dans l'entre-deux-guerres); mais n'est-ce pas le propre de toute bibliographie de ce genre d'être assez rapidement dépassée, preuve de la vitalité de la science historique? On regrettera malheureusement, avec Michel Dumoulin, un bon connaisseur de la période retenue ici (cfr **Revue d'histoire ecclésiastique**, 1967, t. LXXXII, p. 644-645), l'absence de certains auteurs qui auraient pu valablement trouver place dans ce travail, ainsi — pour n'en citer qu'un seul — Jules Destrée et ses ouvrages relatifs à la Première Guerre. De plus, certains travaux parus à l'étranger auraient dû faire l'objet d'un repérage plus approfondi, tels les Documents diplomatiques anglais, français, italiens ou néerlandais.

Il va sans dire que dans des instruments de travail de ce genre, l'historien et l'archéologue industriels trouveront beaucoup à glaner — ne fût-ce que par la tangente — notamment dans le chapitre consacré à l'histoire économique et sociale. Un coup d'œil dans la table des matières leur sera à ce propos des plus profitables.

Jean-Pierre HENDRICKX

Classement

○ **Mons, la Machine à eau**

Un beau projet de réaffectation du corps de bâtiment principal de 1871 (partiellement classé par AR du 15.07.77), dû à l'architecte J.C. Navez (1988), destine le lieu à des réunions et des expositions. Il s'incorpore au plan, promu par la Banque nationale de Belgique, pour l'aménagement de tout le tronçon adjacent au boulevard Dolez.

○ **Réaffectation à Romedenne**

Les journaux ont fait part de l'ouverture, en avril 1989, d'un «Musée international de la bière». M. Charles Fontaine l'a installé dans les locaux construits en 1887 de l'ancienne brasserie Bouty qui resta active jusqu'en 1972 à Romedenne, près de Philippeville et Florennes. Un patrimoine industriel retrouve une raison de vivre. Santé!

○ **Protection**

Ont été récemment **classées** au titre de monument et/ou de site, les constructions suivantes, à:

— **Ath:**

- four à chaux des carrières à Maffle, avec son site (A.R. du 12-08-88)

— **Boussu:**

- cheminée de l'ancien charbonnage Vilette à Boussu-Bois (A.R. du 31-10-88)

— **Bruxelles:**

- maisons ouvrières à la rue N.D. du Sommeil, N^{os} 56-58, et à la rue de la Poudrière, n^{os} 2-18 (A.R. du 08-08-1988)
- le «Familistère» Godin au quai des Usines, n^o 156-157 (A.R. du 08-08-1988)
- le gazomètre de Molenbeek-St-Jean, avec son site (A.R. du 08-08-1988)

— **Sprimont:**

- totalité du musée de la pierre (A.R. du 30-12-1988).

Informations et agenda

○ **Journée du Patrimoine**

A l'instar d'autres pays européens, la Communauté Française, les Régions Wallonne et Bruxelloise, associés à la Fondation Roi Baudouin ont organisé le 21 mai une «Journée du Patrimoine».

Outre l'ouverture gratuite des musées de Bruxelles et de Wallonie, le grand public a eu accès à de nombreux ateliers d'artisans ou entreprises spécialisées dans la restauration (charpentiers, forgerons, tailleurs de pierres, marbreries...).

Parmi ceux-ci, il faut souligner le succès de la journée «Portes ouvertes», à Soignies, des Carrières Gauthier-Wincqz, qui ont accueilli plusieurs centaines de visiteurs sur un site industriel ancien où l'on projete de développer un «village de la pierre».

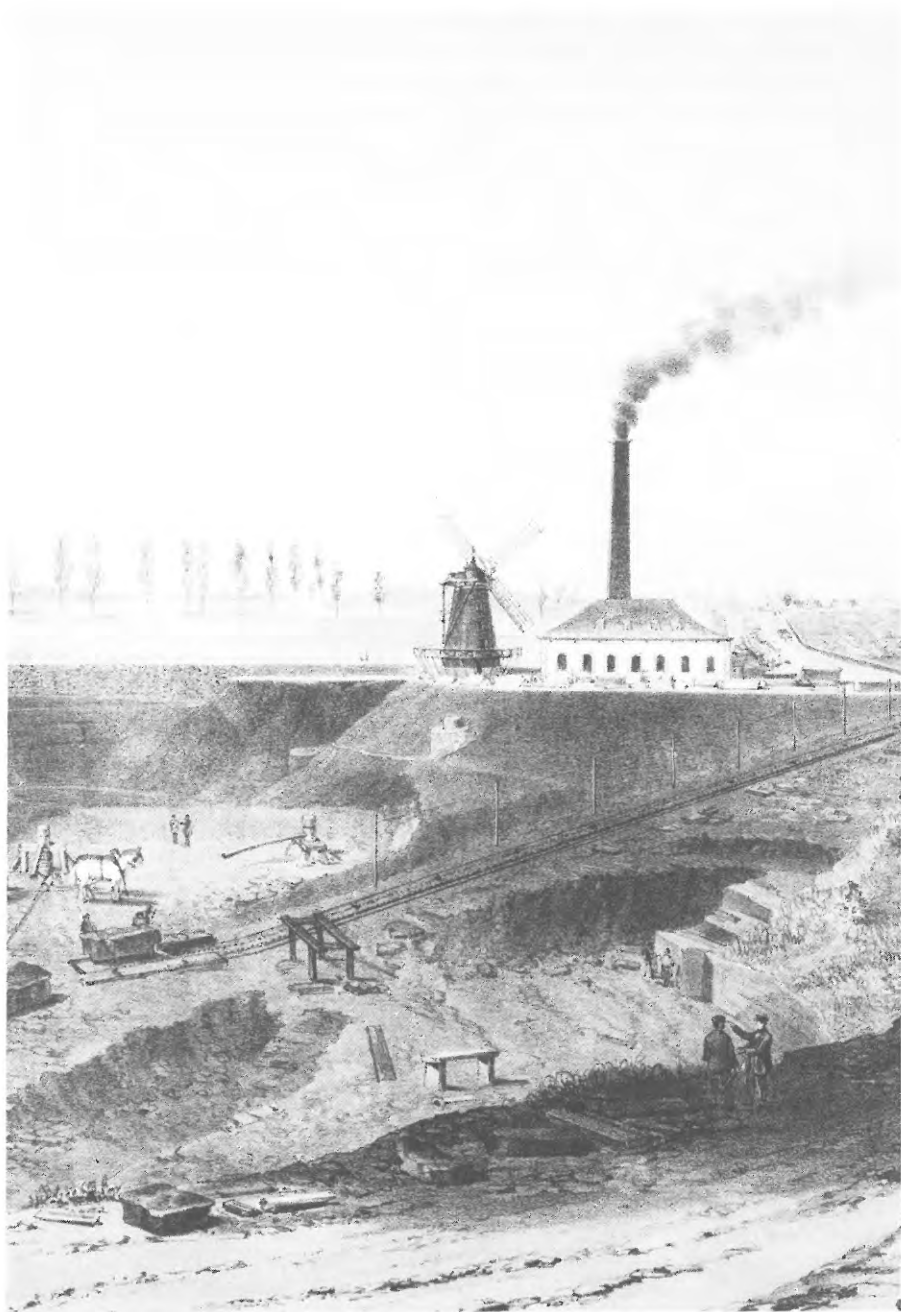
R. BRION

○ **A l'Ecomusée de Treignes**

Le 21 mai, journée du patrimoine, l'Ecomusée de Treignes installé dans la ferme-château a inauguré une première salle d'exposition permanente consacrée à 700 ans d'Histoire de la Forêt. C'est en 1289, en effet, qu'une charte-loi codifie les droits que la communauté villageoise exerce sur la forêt.

L'enjeu économique de la forêt évolue au cours des siècles en fonction des progrès techniques et des besoins. Une seconde charte du XVIè s. fait allusion à la main-mise sur les forêts d'un maître de forges soucieux d'approvisionner ses hauts fourneaux en charbon de bois. Au XIXè s. et au début du XXè s. ce sont les charbonnages qui prennent le relais comme utilisateur du bois de mine.

En outre, au cours des siècles, de multiples métiers exploitent et transforment les produits de la forêt, bûcherons, agriculteurs, artisans variés vivent de la forêt. L'exposition est également consacrée, de manière plus détaillée, à plusieurs métiers traditionnels par la présentation de panoplies d'outils, de schémas explicatifs et de photographies anciennes.



Les carrières P.J. Wincqz (dans «La Belgique Industrielle», 1852).

Les métiers retenus sont ceux qui ont joué un rôle économique et social particulièrement important jusqu'au début de ce siècle.

Une exposition temporaire des photographies de Louis PION, prises entre 1889 et 1904 dans le village de Lamain en Tournaisis, sera présentée au Centre de Rencontres du 1er juillet au 31 août.

Renseignements: DIRE asbl, 81, rue de la Gare, 6390 Treignes - Tél. 060/39.96.24

Modalités pratiques: Ouvert tous les jours de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. Sauf le lundi. Entrée: 50 Frs.

J.J. VAN MOL

○ **Exposition «FN 1889-1989. Cent ans d'une grande entreprise armurière liégeoise»**

L'Echevinat de la Culture et du Tourisme de la Ville de Liège ainsi que la Fabrique Nationale Herstal organisent, au Musée d'Armes de Liège, une exposition historique à l'occasion du centenaire de la grande entreprise herstaliennne. C'est la première fois qu'une manifestation de ce type est consacrée à ce thème. A travers quelque 350 objets, photos anciennes ou documents d'archives, l'exposition évoque les principaux aspects du sujet: l'étendue des activités de la FN au cours des temps, ses produits — spécialement dans le domaine armurier mais sans négliger les autres secteurs —, la clientèle, le personnel et la vie industrielle intense qui caractérise ce siècle d'existence.

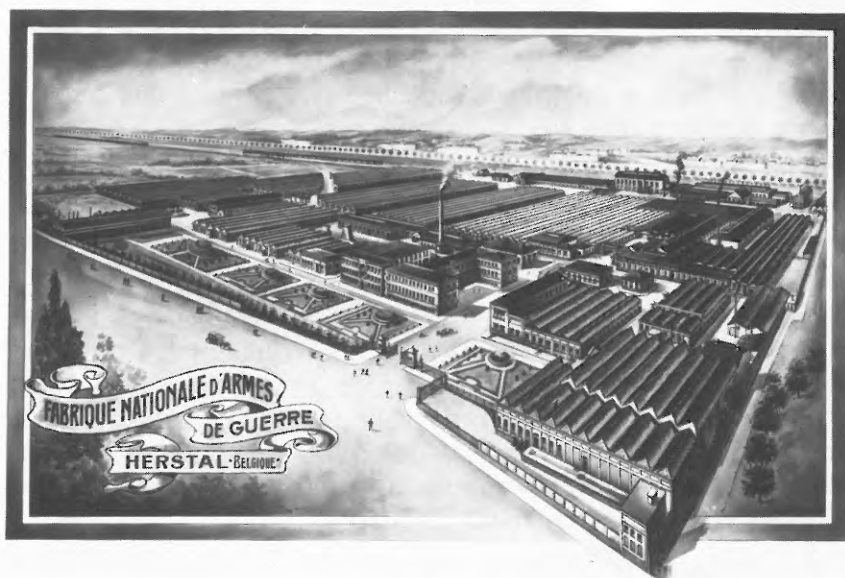
A voir au MUSEE D'ARMES, 8 Quai de Maestricht, à 4000 LIEGE (041-23 31 78 ou 23 15 62), du 11 mai au 15 octobre 1989. Ouvert du mardi au samedi, de 10 à 12 h 30 et de 14 à 17 h. Le dimanche de 10 à 14 h. Fermé le lundi. Entrée: F 50 (F 20 par personne pour les groupes organisés). Catalogue illustré: F 200.



Production à la FN du turboréacteur Rolls-Royce Derwent MK8 équipant le Gloster Meteor, premier chasseur à réaction de la Force Aérienne Belge (1954).



Voiture FN (1910).



Vue de la FN en 1913.

○ **Colloque: «Patrimoine industriel: les outils de la mémoire»
(Londres-Durham, 10-15 avril 1989).**

Le Conseil de l'Europe a toujours joué un rôle important dans la sauvegarde du patrimoine. Vu la situation difficile du patrimoine industriel, le Conseil a axé ses initiatives dans cette direction. Une série impressionnante de colloques ont eu lieu: Lyon/Vaux-en-Velin (1985), Madrid (1986), Bochum (1988). Après ces nombreux échanges d'idées, de projets et revendications pour assurer le futur, il était clair qu'il fallait un colloque afin de formuler une sorte de «status questionis». L'Angleterre, pays de la révolution industrielle, n'était-elle pas le meilleur lieu pour l'analyse des idées avancées et pour la réalisation de celles-ci.

Le colloque a débuté à Londres, au Science Museum. Le nouveau directeur M. Cossons, l'homme qui s'est révélé à Ironbridge, a raconté l'histoire et les influences diverses qui ont marqué ce grand musée londonien. Il étudia à nouveau l'idée d'un grand musée devant couvrir toutes les sciences et toutes les industries. Au dix-neuvième siècle déjà, les collections n'étaient pas complètes (on ne collectionnait par exemple pas les grosses machines), et il est évidemment impossible d'insérer le monument industriel dans ce concept. La position du Science Museum reste à redéfinir, comme point central dans une structure plus axée vers les régions. Cette introduction de M. Cossons reste essentielle, car on tente trop souvent de négliger les musées et de ne considérer le patrimoine industriel que comme une partie de l'histoire architecturale.

De même, les exposés introductifs sur l'histoire orale et les images (vidéo et films) soulignèrent que notre connaissance de la période industrielle ne peut se limiter aux sources écrites et exige des archives une acception plus large.

Après Londres, le colloque s'est poursuivi à l'Université de Durham. Là, on s'est penché sur les enquêtes topographiques par ordinateur, les techniques de fouilles archéologiques, et les inventaires assistés par ordinateur. Le travail avec ordinateur demande un personnel qualifié et l'introduction ou l'unification des divers systèmes poseront toujours de nouveaux problèmes, mais le résultat est un index efficace et précis des fiches documentaires stockées.

Les exposés sur les fouilles archéologiques furent également remarquables: dans plusieurs pays, les archéologues industriels ont interrogé des sites selon des méthodes dites «classiques», tandis que les

archéologues classiques eux-mêmes ont de plus en plus recours à l'histoire des techniques. Cela nous montre que la périodisation de l'archéologie industrielle est de plus en plus à l'ordre du jour.

Les organisateurs avaient aussi prévu des visites sur le terrain, notamment à traction chevaline Causey Arch (pont construit en 1727 pour le transport de charbon en petits wagons à traction chevaline) et le chemin de fer de Bowes qui utilisait ingénieusement l'inclinaison; ces deux exemples témoignent que l'histoire des chemins de fer n'a pas commencé avec Stephenson. Cependant, les efforts faits dans la région de Durham ne sont pas regardés comme unanimement positifs. Selon M. Lindsley de l'Université de Durham moins d'un pourcent du patrimoine industriel a été inventorié. Le déclin des monuments historiques va plus vite que l'accroissement de nos connaissances de ce patrimoine. Et comment protéger si on ne sait pas examiner la situation dans sa globalité?

Tel était le ton général des conclusions finales. Il nous faut des inventaires, des enregistrements visuels et sonores, des recherches historiques,... Plutôt qu'un hobby pour des amateurs idéalistes, l'archéologie industrielle deviendra de plus en plus une matière pour des spécialistes — qui sont toujours très rares.

Après la clôture officielle du congrès, nos collègues de l'English Heritage nous ont donné l'occasion de visiter leurs «joyaux»: la mine de plomb de Killhope, le «Duddon Furnace» (délibérément caché pour éviter le grand public) et le magnifique Helshore Textile Museum où l'on a pu admirer une machine originale de Arkwright (water frame, circa 1785). La visite s'est terminée — naturellement — à Ironbridge avec une rencontre de la célèbre A.I.A. (Association of Industrial Archeology), l'organisation des volontaires anglais. Tout a témoigné d'une parfaite organisation dont il faut remercier M. Peter White, M. John Robinson et leurs assistants. Il nous reste à conclure assez lapidairement que la Belgique a encore un cheminement important à accomplir en matière de conservation du patrimoine industriel. Le Congrès TICCIIH de 1990 sera l'occasion d'une utile mise au point.

Bruno DE CORTE

○ Musée de l'Industrie

L'asbl Archéologie Industrielle de la Sambre propose depuis le 9 juin la visite au Musée de l'Industrie de l'Atelier: «Les laminoirs à cuivre des Moulins-Anhée». Trois pièces importantes de ce complexe industriel en péril y ont en effet été transférées (avec l'aide de Cockerill-Sambre pour le démontage et le remontage).

Il s'agit d'un laminoir à tôles de cuivre (20 m de long, construit par l'Union Métallurgique du Hainaut (Couillet 1880) d'une machine à vapeur «Zimmerman» construite en 1913 par les ateliers Hanrez et d'une toronneuse à cuivre avec 20 bobines.

Une brochure a été publiée à l'occasion de ce sauvetage.

Renseignements: AIS, 071/33.26.39

Visite tous les jours de 9 à 16 heures et le samedi sur rendez-vous.



La machine à vapeur Zimmermann transférée au Musée de l'Industrie.

Vie de l'association

Commission du P.I.W.B. :

«Sensibilisation des Mandataires publics».

Cette commission a entrepris de contacter les mandataires publics (parlementaires nationaux et européens) afin de les rendre plus conscients de leurs responsabilités en matière de Patrimoine industriel. La lettre suivante leur a été envoyée :

Monsieur le Député,

Les bassins industriels wallons ont assuré, pendant le dix-neuvième siècle et une partie du vingtième, la prospérité de l'Etat Belge. Au moment où nos régions wallonne et bruxelloise ainsi que notre Communauté Française bénéficient de pouvoirs autonomes élargis, il nous est apparu important de rappeler à nos concitoyens, et tout particulièrement à leurs représentants, que c'est dans ses racines qu'un arbre puise les ressources nécessaires à l'épanouissement de son feuillage nouveau.

Le souci important de stimuler le redéploiement des entreprises s'accompagne d'une empressement plus ou moins conscient à faire disparaître toute trace du déclin industriel au risque, parfois, de détruire irrémédiablement une partie de ces racines.

*En votre qualité de **Député**, vous assumez, à cet égard, une double responsabilité. En effet, vous êtes, d'une part, l'un des garants de notre patrimoine commun au cœur même des différentes entités de nos régions, et, d'autre part, vous représentez ces entités au niveau le plus élevé du pays.*

Notre association, PIWB (Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles), contribue à l'organisation du prochain congrès mondial du TICCIH (The International Committee for the Conservation of the Industrial Heritage), qui aura lieu en Belgique en septembre 1990.

La tenue de ce congrès sera un événement exceptionnel. Bien sûr, il eût été facile de limiter nos ambitions à une simple découverte de quelques sites déjà renommés, implantés dans l'une ou l'autre région de la Communauté Française. Nous voulons faire beaucoup plus, en vous associant directement à notre action, si toutefois vous pensez

pouvoir, en l'occurrence, jouer ce rôle de vigie-relais. Nous vous savons très occupé; nous ne voulons donc pas prendre trop de votre temps. Pratiquement nous aimerions travailler en trois étapes :

1. Préparation d'une déclaration reposant sur quelques principes de base en archéologie industrielle. Celle-ci vous serait soumise pour réflexion et réactions éventuelles.
2. Dans le cadre du congrès, ce texte ferait l'objet d'une très large diffusion à travers la presse et les médias, et en association directe avec toutes les personnes concernées par cette campagne médiatique.
3. Aide ponctuelle dans le cadre de certains projets précis face à la menace de destruction de certains sites significatifs de notre patrimoine industriel; de même, mise en valeur de toute réalisation intéressante en la matière. Dans ce même esprit, il pourrait arriver que nous ayons besoin de votre avis éclairé face à l'un ou l'autre projet concernant votre circonscription.

Très concrètement, en une première étape, vous pouvez exprimer votre intérêt pour notre projet en nous renvoyant le document ci-joint, sur lequel il vous est bien entendu loisible d'apporter tout commentaire que vous estimez approprié.

Vous savez probablement, pour ne citer qu'un seul exemple, que certaines régions de Grande-Bretagne qui étaient depuis le début du vingtième siècle dans un état de délabrement total, ont connu un redéploiement intégral, assorti souvent d'une politique de réaménagement du territoire incluant la revalorisation d'anciens sites industriels. Nous pouvons en faire autant en Belgique.

L'archéologie industrielle n'est pas, pour nous, synonyme de romantisme larmoyant, poussiéreux et inefficace. Bien au contraire, nous entendons apporter une contribution dynamique à une meilleure exploitation intégrée de certaines parties de notre patrimoine.

Nous comptons vivement sur votre collaboration à nos efforts. Nous vous remercions d'avance pour l'intérêt que vous leur porterez et la portion de votre temps que vous accepterez d'y consacrer.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de notre haute considération.

Claude GAIER
Président



TALON REPONSE

Veuillez avoir la gentillesse de remplir le présent document en y indiquant l'adresse et le numéro de téléphone où l'on peut le plus facilement vous atteindre en cas de besoin.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE :

- ☐ Je suis intéressé(e) par la campagne de sensibilisation que le PIWB envisage de mener dans le cadre du congrès mondial du patrimoine industriel, qui se tiendra en Belgique en 1990.
- ☐ Je souhaite être tenu(e) au courant du développement de ce projet.
- ☐ J'accepte de donner mon avis à propos de cette campagne dans le cadre d'une étude préalable de faisabilité.
- Toute remarque ou projet que vous souhaitez faire savoir au PIWB :
- Description sommaire de tout site ou objet de valeur significative que vous estimez menacé :

Nous espérons pouvoir vous faire part dans le prochain bulletin des premières répercussions de cette action de sensibilisation.

Assemblée Générale du 22-4-1989 **Rapport sur les activités de l'année 1988**

Depuis l'assemblée générale de l'an dernier, votre conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises: à Izegem (11-6-88), à Marchesles-Ecaussinnes (24-11-88), au Musée d'Armes de Liège (25-2-89) et ici-même, juste avant cette séance. Dans les deux premiers cas, un programme de visite était prévu l'après-midi, pour tous les membres de notre association et cette formule a rencontré, comme de coutume, un certain succès. L'excursion à Izegem était, dans un sens, une pre-

Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles ASBL
Quai de Maestricht, 8 - 4000 LIEGE

mière car elle s'est déroulée en liaison avec notre homologue flamand, la VVIA.

Nous avons publié, au cours de cette année, deux bulletins dont l'un, fort de 62 pages était, en fait, double. Le numéro suivant vient de sortir de presse. Le soutien financier de la Communauté Française nous est, dans ce domaine, particulièrement précieux car cette publication représente, pour nous, un poste budgétaire important. Notre souhait de respecter la fréquence en principe trimestrielle de parution est quelquefois contrarié par la récolte de la matière rédactionnelle. qui

tantôt se fait attendre, tantôt se présente par à-coups.

Nos contacts avec les différents milieux qui touchent de près ou de loin à la préservation de notre patrimoine industriel ancien nous ont permis, dans la mesure du possible, de nous tenir informés des réalités dans ce domaine et, le cas échéant, d'appuyer l'une ou l'autre action de sauvetage, ainsi le sauvetage des anciennes brasseries Wielemans à Bruxelles et de l'ancienne écurie Simonis à Verviers.

Nos membres ont évidemment participé à diverses activités de leur vie professionnelle dans le secteur qui nous est cher, ainsi, entre autres exemples, au Congrès de Namur de la Fédération Historique et Archéologique de Belgique, qui comportait une section d'archéologie industrielle.

Nous avons mis sur pied une commission de sensibilisation des responsables du patrimoine industriel. Celle-ci a notamment entrepris de contacter les mandataires publics afin de les rendre conscients du rôle qu'ils ont à exercer dans ce domaine, tout en attirant leur attention sur l'échéance, en ce qui nous concerne, de 1990, année de notre congrès international.

A ce sujet, l'exercice qui s'achève a été consacré, non sans difficulté parfois, à restructurer notre association faîtière, le TICCIH Belgium, afin d'y trouver un consensus entre PIWB et VVIA. Cet objectif semble désormais atteint, condition indispensable à la tenue dudit congrès. Notre administrateur, M. VANDERHULST, a été désigné à l'unanimité comme président de TICCIH Belgium. C'est à lui qu'incombera la tâche de mener à bien l'ambitieux projet de l'an prochain. Il sait qu'il pourra compter sur l'appui total de PIWB et, je l'espère, sur la collaboration de nombre de nos membres.

A ce sujet, il est intéressant de constater que notre association compte environ 150 cotisants, soit une légère augmentation par rapport à l'an passé. L'effectif est en progrès lent, mais en somme constant, depuis notre fondation il y a cinq ans.

Il me reste, pour terminer, à remercier les membres du conseil d'administration de notre ASBL, pour leur dévouement à la poursuite de nos objectifs et pour le temps qu'ils acceptent d'y consacrer, sans oublier leurs collaboratrices et collaborateurs directs, parmi lesquels je tiens à souligner le rôle exemplaire de M. Jean-Pierre HENDRICKX, infatigable rédacteur des comptes rendus de notre bulletin.

C. GAIER,
Président

Appel à tous!

(«Bulletin» du P.I.W.B.)

Nous cherchons de la matière rédactionnelle sur :

1. Articles et notes.

2. Publications et informations.

(livres/revues/actes/mémoires de fin d'études/revues de presse/
notes de lecture).

3. Protection.

(classements/législation/projets de réhabilitation/menaces et destruction).

4. Agenda.

(expos/manifestations/congrès/informations diverses/annonces).

5. Vie de l'association.

(rapports et administration P.I.W.B. : personalia/divers).

N.B. (les rubriques seront remplies en fonction des envois et des circonstances).

L'**échéance** des envois pour le n° **15** est fixée au 15 juin 1989. Merci!

Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles

Association sans but lucratif — siège social:
Musée d'Armes, Quai de Maestricht, 8, B-4000 Liège (Belgique)
Tél. 041/23.31.78 ou 23.15.62

Conseil d'administration

Président: Claude GAIER
Vice-Président: Jacques LIEBIN
Secrétaire: Jean DEFER
Trésorier: Claude-M. CHRISTOPHE

Membres: Albert BAETEN, André DAGANT, Henri-Joseph DELREE,
Jean-Pierre DUCASTELLE, Jean-Pierre GAILLIEZ, Luc-F. GENICOT,
Roger MOSSERAY, Jacques REYBROECK, Guido VANDERHULST,
Jean-Jacques VAN MOL.

Cotisations annuelles

Membre effectif:	FB 300
Membre adhérent:	FB 200
Membre adhérent protecteur:	FB 3.000

A verser au compte 068-2019930-29 de l'A.S.B.L.
Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles,
8, Quai de Maestricht, 4000 Liège.

Bulletin périodique

Publié avec l'aide de la Communauté Française
Rédaction: Luc-F GENICOT ou Jean-Pierre HENDRICKX, c/o C.H.A.B.
Collège Erasme, place Blaise Pascal, 1,
B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE — Tél. 010/47.48.73 ou 47.49.19
ou 47.45.89

Nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne les opinions émises et les illustrations utilisées par les auteurs.

Les auteurs d'articles ont droit à dix exemplaires justificatifs du bulletin, les auteurs de comptes rendus et de notes d'information à cinq exemplaires.

Editeur responsable: Claude GAIER, Musée d'Armes
8, Quai de Maestricht — B-4000 LIEGE.